

REFOOD SERVICE S.A.S.

24 RUE MARTRE

92110 CLICHY

RCS NANTERRE 418933495

SAS au capital de 4 200 000 EUROS

SIRET 41893349500123

FR15418933495



Client facturé

DOMUS VI LE LITTORAL

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS 09

DOMUS VI LE LITTORAL

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS 09

Identifiant TVA :

N° Client facturé : 2299534

Mail Client Facture : factures@takeawaste.fr

N° Facture : 31328526 RI

Date Facture : 27/06/23

Page 1 sur 1

N° commande - vos références : -

N° Facture : 31328526 RI

Période de facturation : Du 01/02/23 au 28/02/23

Date Facture : 27/06/23

CLIENT COLLECTÉ 2292573 - THEMIS CHATEAU DE CHAILLE						
N° commande - vos références : -						
Ville : 17570 ST AUGUSTIN						
Article	Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix total HT	TVA
Date de collecte : 16/02/2023 N° Bon d'enlèvement : 41967680 Centre de collecte : REFOOD SERVICE BENET						
080117	PASSAGE A VIDE MO Bacs non pleins ou vides	1,000	Passages	65,000	65,00	20,00%
Date de collecte : 23/02/2023 N° Bon d'enlèvement : 42009749 Centre de collecte : REFOOD SERVICE BENET						
068888	DECHET RESTO VRAC BAC 240L Collecte et Valorisation MO/C3	1,000	Pièce	39,550	39,55	20,00%
091173	FORFAIT LIVRAISON BACS	1,000	Forfait	35,000	35,00	20,00%

Total Hors Taxes Détail TVA		139,55
	20,00 % TVA acquittée sur encaissement	27,91
Total TVA		27,91
Net à payer		167,46 EUR
RÈGLEMENT : Mode de règlement : Virement bancaire Délai de règlement : 30 J. FIN DE MOIS Date d'échéance : 31/07/23 Mentions obligatoires à rappeler : 2299534 - 31328526 RI	COORDONNÉES BANCAIRES : DOMICILIATION : SOCIETE GENERALE IBAN : FR7630003021450002065441833 BIC : SOGEFRPP Mail Virement : virementclients@saria.fr	RÈGLEMENT À ADRESSER À : REFOOD SERVICE S.A.S. CENTRE D'ENCAISSEMENT CS 80638 29187 CONCARNEAU CEDEX
Contact client : Tel : 0810 655 940 Mail Facturation : ContactClients@saria.fr		

Date de passage : 16/02/23 23/02/23

AUCUN ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPE.

LE MONTANT DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECouvreMENT DUE EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT : 40 EUROS.

PENALITES CALCULEES SUR LA BASE DE 3 FOIS LE TAUX D'INTERET LEGAL EN VIGUEUR AU JOUR DE L'ECHEANCE ET CE SANS RAPPEL PREALABLE (ART L441-6 CODE DE COMMERCE MODIFIE PAR LA LOI 2008-776 DU 04 AOUT 2008).